



Compte Rendu CA du 14/01/2019

Présent(e)s : Sabrina CHODEY, Philippe BERTHIER, Anne BLANC, Mireille BONNA, Véronique LHOMME, Yannick MARCOT, Annick MOULIN, Colette PAGUET, Jimmy VERMOT-DESROCHES, Aurélie VICAIRE, Émilie VIENNOT

Absent(e)s avec pouvoir : Hervé BARRE, Nicole DECHASSEY, Hubert MOREAU

Absent(e)s : Aline BITARD, Cécile DOUGE, Anthony LALLEMAND

Invité(e)s : Catherine SOSTER.

Ordre du jour

- Approbation du dernier CA du 26 novembre 2018
- Présentation du travail de la commission 20 ans
- Présentation de l'avancement du projet associatif 2019 – 2023
- finalisation du budget 2019

1. Approbation du CR du dernier CA du 26/11/18

Annick Moulin demande à attendre l'arrivée de Véronique Lhomme pour procéder au vote. Il a été reporté en fin de séance.

2. Présentation de la commission des 20 ans.

Sabrina rappelle que la salle du grand Kursaal est bien réservée pour la soirée du 30 novembre et rappelle l'avancement des travaux au niveau de la commission « 20 ans ».

Structuration de la soirée :

La soirée se présenterait sous la forme d'un repas entrecoupé de numéro de type cabaret. En se référant à la soirée anniversaire de l'ASTB, elle pourrait s'organiser comme suit :

- démonstration de danse par Yohann Bourdon et l'association Franche Comté Danse Sportive en remplacement d'Anthony qui, compte-tenu de ses contraintes professionnelles, ne peut plus s'engager à 100% pour cette date
- un numéro de ventriloque amusant et participatif
- un numéro de tissu aérien
- un numéro de trapéziste
- la soirée se terminerait en soirée dansante

Pour le repas on reste sur l'idée du traiteur. Le traiteur Édouardo était à 27 € le repas pour l'ASTB, d'autres devis ont été demandés (dont un à notre traiteur habituel). Pour les vins, on achèterait les bouteilles. Le vin sera sur table, prévoir quelque bouteilles en plus à vendre. Aurélie rappelle qu'il y aura peut-être un droit de bouchon.

Pour le service, on avait pensé aux élèves de Condé. Ce n'est pas possible, car ils ne travaillent pas le samedi.

Pour la sécurité, on a besoin d'un agent. Il faut penser aussi à l'assurance et à la SACEM.

La commission fait deux propositions de repas pour 250 personnes.

- a) Apéro et spectacle offerts à tous les participants, ça reviendrait à 40 € le repas,
- b) 15 € de réduction pour les bénévoles. Ce qui ferait 60 € et 45 €.

Depuis la dernière réunion de la commission, la ville s'est engagée à apporter 2000 € de subvention exceptionnelle et on peut espérer 500 à 1000 € de la CAF.

Cette soirée a vocation à remercier toutes les personnes qui ont participé à la création et au développement de l'association. Elle doit être une fête pour tout le monde et il faut que le tarif permette à toutes les familles d'y participer. (27 € par exemple)

Sabrina indique que la première proposition serait la plus facile à gérer.

Philippe conclut en disant qu'il y aura du travail en commission et qu'il est important de rencontrer le prestataire de service pour choisir les animations de la soirée avant de prendre une décision. Cette rencontre aura lieu le jeudi 16 janvier.

3. Présentation de l'avancement du projet associatif 2019/2023.

Anthony devait présenter le rapport de cette commission. Philippe rappelle qu'avant de commencer le DLA, il faut mettre en avant les valeurs et les actions, sans mettre de date.

L'association a besoin de repartir sur de bonnes bases et de se restructurer en fonction. C'est le but du DLA. Avant de commencer l'accompagnement, Initiative Doubs nous a demandé de retravailler notre projet associatif car ce doit être la base sur laquelle pourra se restructurer l'association.

Dans la mise à jour de notre projet associatif il faut tenir compte des perspectives de la CAF pour la Maison de Velotte. Dans le contrat d'objectifs et de gestion (COG) 2018/2022 de la CAF il est envisagé le passage d'EVS à Centre Social de la Maison de Velotte à la fin de notre convention 2017/2020.

Pour la CAF nous remplissons à 90% les fonctions d'un centre social, notamment depuis que la Maison de Velotte a une directrice salariée depuis le mois de mai, détentrice d'un DEJEPS animation socio éducative et culturelle. Il faudra impérativement une personne à l'accueil qui puisse donner des informations aux personnes qui s'interrogent sur leur emploi, sur leur travail, sur tout ce qui est action sociale. Cette personne doit être compétente pour répondre à toutes les questions.

D'autre part il faudra que la directrice le soit à part entière, et non moitié accueil / moitié direction. Il faut prendre les décisions avant fin juin. Prochaine réunion le 21 janvier à 18 h 30.

Pour le DLA coût 600 € pour 6 000 € d'accompagnement (10%)

4. Finalisation du budget.

En décembre, il y a eu une commission budget, voir le tableau en pièce jointe, qui s'était terminée sur les chiffres suivants :

- le budget prévisionnel 2018 après corrections se montait à 173 312 € avec un déficit prévisionnel de 24 187 €
- Le compte de résultat au 31/12/2018 devrait se monter à 167 402 € et un déficit ramené à 19 437 €
- Le budget prévisionnel 2019 minimum arrivait à 142 166 € mais toujours avec un déficit prévisionnel de 7 318 € en considérant le maintien des subventions (23 000 € pour la ville, 21 183 € pour la CAF). Dans ce budget n'a pas été pris en compte l'anniversaire des 20 ans

Ensuite Sabrina et Philippe ont retravaillé sur les besoins et ont estimé qu'il serait judicieux d'augmenter l'enveloppe « animations » de 2 000 € pour rentrer dans les critères d'un EVS. Et ils ont intégré une dépense pour les 20 ans de 15 675 €, Ce que nous avons présenté à la ville le 10 janvier avec une demande de subvention de 26 000 € pour la ville.

Après la rencontre du 10 janvier avec Mme Rochdi (conseillère municipale), Mme Filaquier (directrice vie des quartiers) et Mme Autard (directrice vie associative), la ville nous a proposé une subvention de fonctionnement de 26 000 € pérenne (pour 2019 et 2020) et une subvention exceptionnelle de 2 000 € pour les 20 ans. Sans remettre en question les travaux de serrures électriques d'un montant de l'ordre de 5 000 €.

En ayant intégré ces données, le nouveau projet de budget se présente comme suit (pièce jointe 2) :

- le total des dépenses se monterait à 159 840 €
- les recettes à 144 848 €
- Pour un déficit estimé de 9 318 €

Le fonds de réserve de l'association au 1/1/2019 est de 109 138 € alors qu'il était de 143 739 € au

31/12/2016. Ce fond de réserve a vocation à amortir les dépenses ponctuelles exceptionnelles telles que primes de départ en retraite, pour les licenciements, participation à des manifestations exceptionnelles etc... En 2026, dans 8 ans, Jean-Pierre sera retraité. A cette date l'association devra prendre sur son fonds de réserve. En tout, c'est 22 740 € qui devront être provisionnés pour nos trois salariés.

Nous fonctionnons aujourd'hui avec 30% de subventions et 70% de fonds propres.

Si l'on devient centre social, il faudra sûrement baisser l'adhésion, qui est de 15 € aujourd'hui, pour s'adresser au plus grand nombre.

Si en 2020 nous devenons centre social, il faudra s'engager dans plus d'animations sociales. Nous serions un centre différent de celui de la Grette et nous devons avoir un accueil plus performant, répondant aux critères de la CAF.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

Retour à l'approbation du CR du CA du 26 novembre 2018

Véronique Lhomme devait réfléchir à une proposition de correction, mais finalement elle a indiqué au CA, que de son côté, elle validait le dernier rapport sans apporter de modification. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité moins une voix.

Fin de la séance à 21 h 20 et dégustation de galette.

Anne BLANC
Secrétaire adjointe

Philippe BERTHIER
Président

Sabrina CHODEY
Directrice